

Accord-cadre de partenariat et de coopération UE /Mongolie

2015/0114(NLE) - 12/12/2016 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté la recommandation d'Helmut SCHOLZ (GUE/NGL, DE) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord-cadre de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Mongolie, d'autre part.

La commission parlementaire recommande que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion de l'accord.